

Petits et grands étangs de Puisaye



Visorando



Randonnée n°326967

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Ce ne sont pas moins de 8 étangs, de forme, de surfaces et de biotopes différents que vous allez découvrir sans compter les mares, ruisseaux que vous croiserez dans ce pays où Colette les a certainement tous admirés et pour certains aimés.

Cerise sur le gâteau, vous pourrez pique-niquer au bord de l'un d'eux et piquer une tête dans le réservoir du Bourdon!

Durée :	5h	Difficulté :	Difficile
Distance :	42,29 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	304 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	313 m	Région :	Puisaye
Point haut :	304 m	Commune :	Saint-Sauveur-en-Puisaye (89520)
Point bas :	214 m		

EN BOURGOGNE
LA PUISAYE
A DU GÉNIE!

Description

Pour stationner, les parkings du château, de la Place du Marché ou de la Maison de Santé sauront vous accueillir.

(D/A) Depuis la Place de la Maison de Santé (appelée aussi Place Blanche), passer à droite de la colonne d'affichage et monter. Laisser le musée Colette et prendre à gauche après la tour sarrasine. Passer le portail et monter la Rue de Bel Air jusqu'au Stop. Traverser tout droit et continuer en délaissant chaque route de droite comme de gauche.

(1) Au moment où vous longerez la D955, au premier carrefour, descendre à gauche sur 50m, traverser cette départementale pour descendre tout droit en face.

(2) Passer sur la digue de l'étang des Barres (privé), continuer jusqu'à la D7. Tourner à gauche.

(3) À l'étang de la Folie sur la droite, continuer tout droit. Dans une grande courbe sur la droite, face aux sapins, virer à droite direction les Boulmiers. Au premier Stop, aller tout droit. Rouler, passer les Boulmiers, puis descendre pour atteindre au carrefour, l'étang de Moutiers. Il est à deviner derrière les arbres.

(4) À ce carrefour, prendre la deuxième à droite. Longer l'étang, quelques fois masqué, quelques fois libre de vue suivant la saison. En arrivant à la digue, la prendre jusqu'aux voies de chemin de fer.

(5) Traverser ces voies tout droit, monter cette route jusqu'au prochain carrefour avec la D85. Traverser pour prendre la voie de droite, direction les Quinaux - Charmoy.

(6) Passer sur la digue de l'étang de Charmoy. En haut de cette voie, virer à droite (face à vous, de grandes grilles métalliques). Longer ensuite les bois avec sur la partie gauche une clôture qui forme l'enceinte Nord du parc animalier de Boutissaint.

(7) Prendre à droite une petite voie avec une maison sur la droite et un peu plus loin, une sur la gauche. Rouler sur 200m et virer à droite dans le bas de la descente.

(8) Virer à gauche (camping sur la droite). Laisser la prochaine à gauche, la prochaine à droite. Passer entre un petit lotissement de maisons bois sur la droite et la ferme équestre à gauche. Piquer sur la prochaine voie de

Points de passages

D/A - Musée Colette

N 47.61667° / E 3.198785° - alt. 268 m - km 0

1 À gauche sur 50m, traverser et tout droit

N 47.641872° / E 3.215286° - alt. 259 m - km 3.32

2 Étang, à gauche, château des Barres (privés)

N 47.644301° / E 3.200881° - alt. 229 m - km 4.72

3 À droite, étang de la Folie (privé)

N 47.648052° / E 3.182284° - alt. 250 m - km 6.5

4 Au carrefour, 2ème à droite

N 47.622018° / E 3.16736° - alt. 222 m - km 10.06

5 Passage à niveau de la digue de l'étang - Étang de Moutiers en Puisaye

N 47.62055° / E 3.152383° - alt. 218 m - km 11.52

6 Étang de Charmoy, tout droit

N 47.601769° / E 3.140187° - alt. 223 m - km 14.12

7 À droite sur la petite voie

N 47.592574° / E 3.125724° - alt. 230 m - km 16.01

8 Parking, camping de la Calanque - Camping de la Calanque

N 47.608743° / E 3.120049° - alt. 218 m - km 18.1

9 À gauche sur la route de la digue - Réservoir du Bourdon ou Lac du Bourdon

N 47.617389° / E 3.090754° - alt. 215 m - km 20.99

10 Les Midoux, tout droit

N 47.587503° / E 3.113114° - alt. 229 m - km 25.69

11 À gauche aux 4 routes

N 47.567608° / E 3.136119° - alt. 284 m - km 28.67

gauche qui descend au bord du réservoir et longe ensuite une colonie de vacances (cette partie qui longe le Bourdon est moins bien roulante).

(9) En arrivant, emprunter la route de la digue, continuer par cette voie qui surplombe ce réservoir, s'en éloigne légèrement par endroits et aboutit aux Midoux.

(10) Passer tout droit. Longer l'enceinte Ouest du parc de Boutissaint, laisser les entrées sur la gauche. Après la grande courbe sur la droite, continuer pour arriver au carrefour avec la D955.

(11) Tourner à gauche.

(12) Laisser le château de Guédelon et, dans les virages, l'étang de Guédelon sur la gauche.

(13) Quelques maisons, puis, sur la droite, l'étang de Chassin. Continuer, passer un premier carrefour de 4 routes, puis un deuxième. Amorcer une descente et au milieu de la ligne droite, après 3 maisons sur la gauche, au carrefour de 4 routes, prendre à droite.

(14) Direction les Veillats et première à gauche (laisser en face la Bussière des Bois). Laisser la prochaine voie de droite, ensuite la voie qui pénètre dans la ferme des Jacquots pour poursuivre sur cette petite route bien jolie mais sinueuse. Traverser les Dubois, continuer à descendre tout droit au prochain carrefour.

(15) Arriver à l'étang de l'Orme du Pont sur la droite, le longer jusqu'au Stop. Faire un droite-gauche rapide, monter sur la voie bien ombragée.

(16) Au premier carrefour de 4 routes, virer à gauche. À la fourche, prendre légèrement sur la droite, longer une partie boisée, traverser la zone artisanale.

(17) Traverser les voies de chemin de fer, virer à gauche et continuer toujours tout droit.

(18) Arriver à la Rue des Renards, monter en gardant cette voie qui devient Rue de la Roche. Retrouver l'entrée du parking sur la droite et le point de départ (**D/A**).

Informations pratiques

Cette randonnée implique l'absolue nécessité du respect du code de la route. Restez très vigilants lors des passages sur les voies ferrées. De droite, comme de gauche, le train touristique est prioritaire. N'hésitez pas à mettre pied à terre pour votre sécurité lors de ces passages.

Bon équipement cyclotourisme absolument nécessaire à compléter exceptionnellement par un maillot de bain en belle saison.

(8) Baignade autorisée à cet endroit seulement.

Points d'eau potable rares sauf au **(8)**.

A proximité

Visite du village de Saint-Sauveur : Le musée et maison de Colette, galeries d'art, tour sarrasine...

(8) Baignade autorisée à cet endroit seulement.

entre **(10)** et **(11)**, le passage devant les portes de [Boutissaint](#) et de [Guédelon](#) est une bonne raison pour entrer visiter ces lieux. Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-velo-petits-et-grands-etangs-de-puisay/>

En savoir plus : Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

12 - Château médiéval de Guédelon

N 47.581157° / E 3.155731° - alt. 268 m - km 30.78

13 Sur la droite, étang de Chassin

N 47.58909° / E 3.173044° - alt. 270 m - km 32.57

14 À droite, après les dernières maisons

N 47.5978° / E 3.188605° - alt. 269 m - km 34.12

15 Sur la droite, étang de l'Orme du Pont

N 47.594515° / E 3.221006° - alt. 243 m - km 37.33

16 À gauche aux 4 routes

N 47.600247° / E 3.233211° - alt. 274 m - km 38.68

17 À gauche après le passage à niveau - La Poéterie (Saint-Sauveur-en-Puisaye)

N 47.613671° / E 3.214483° - alt. 260 m - km 40.83

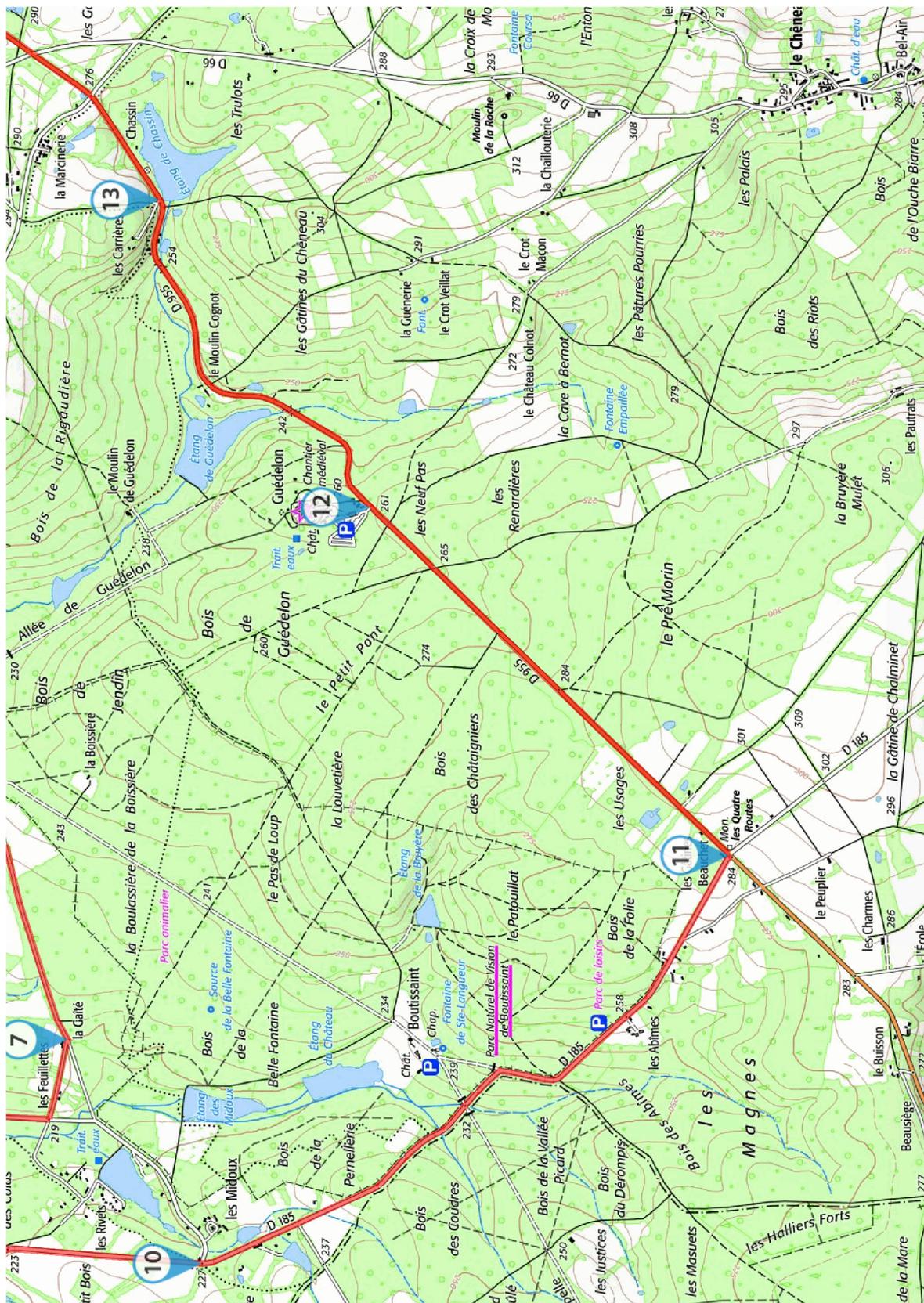
18 Monter la Rue des Renards

N 47.614304° / E 3.201093° - alt. 248 m - km 41.94

D/A - Musée Colette

N 47.616655° / E 3.198758° - alt. 268 m - km 42.29

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2024 Autorisation n°5023-020

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2024 Autorisation n°5023-020

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

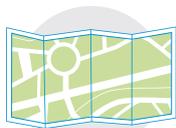
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



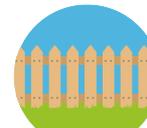
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.